



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt et un, le vingt-neuf janvier, le Conseil Municipal, dûment convoqué le vingt-cinq janvier, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente sous la présidence de Monsieur Damien MICHALLET, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal des élus.

MM. MICHALLET Damien, ALLAROUSSE Virginie, BOUCHÉ Christian, CAUGNON Patrick, CLEMENT Céline, COUDERC Chantal, DERDERIAN Philippe, GARCIA Nathalie, GENILLON André, HESNARD-DOURIS Nathalie, MALATRAY Arnaud, MILLON Charlène, MILLY Roger, MOIROUD Maryline, NARDY Cédric, ROGEMOND Maurice, SADIN Christine, VERNAISON Clément.

Absente excusée : Mme PIAGUET Marine

M André GENILLON est nommé secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le quorum étant vérifié, la séance est ouverte à vingt heures, en visioconférence.

Le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2020 a été adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

PRESENTATION DES INVESTISSEMENTS 2021

Monsieur le maire a expliqué et détaillé le tableau des dépenses d'investissement provisoire prévues en 2021.

Après en avoir débattu, il informe les élus que le vote du budget primitif aura lieu lors du prochain Conseil Municipal.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ « CHEMIN DES IRIS »

Monsieur Christian BOUCHÉ, adjoint en charge des travaux, rappelle au Conseil Municipal qu'un avis d'appel public à la concurrence a été publié pour le marché d'aménagements de sécurité chemin des Iris » le 21 décembre 2020 sur la plateforme www.sudest-marchespublics.com (l'Essor).

La date de remise des offres a été fixée au 25 janvier 2021 à 12h.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 25 janvier 2021 à 15h00 pour procéder à l'ouverture des plis et le 28 janvier 2021 à 11h pour la décision d'attribution.

3 entreprises ont présenté une offre :

- RMF : 157 963.40 € H.T. soit 189 556.08 € TTC
- JEAN LEFEBVRE : 149 601.93 € H.T. soit 179 522.32 € TTC
- PERRIER : 155 080.50 € H.T. soit 186 096.60 € TTC

Après analyse des offres, la commission d'appel d'offres propose de retenir l'entreprise JEAN LEFEBVRE pour un montant de 149 601.93 € H.T. soit 179 522.32 € TTC.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la décision de la Commission d'appel d'offres et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ CLUB HOUSE

Monsieur Christian BOUCHÉ, adjoint en charge des travaux, rappelle au Conseil Municipal qu'un avis d'appel public à la concurrence a été affiché sur la porte de la Mairie du 15 décembre 2020 au 26 janvier 2021 pour neuf lots.

La date de remise des offres a été fixée au 26 janvier 2021 à 12h.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 26 janvier 2021 à 15h00 pour procéder à l'ouverture des plis et à le 28 janvier 2021 à 16h00 pour la décision d'attribution.

Lot 1 : Maçonnerie : 1 entreprise a répondu :

FUZIER-LAMBERT : 37 887.50€ H.T. soit 45 465€ T.T.C.

Lot 2 : Charpente étanchéité : 1 entreprise a répondu

TOITURE VELAY : 19 000 € H.T. soit 22 800 € T.T.C.

Lot 3 : couverture textile : 1 entreprise a été consultée en raison de la technicité du produit :

SMC2 : 33 269 € H.T. soit 39 922.80 € T.T.C

Lot 4 : menuiseries extérieures : 2 entreprises ont répondu

- ROLLAND (avec main courante) : 22 368 € H.T. soit 26 841.60 € T.T.C.
- BORELLO (sans main courante : 23 041.76 € H.T. soit 27 650.12 € T.T.C.

L'entreprise ROLLAND est retenue

Lot 5 : menuiseries intérieures : 2 entreprises ont répondu

- CHANUT : 9 000 € H.T. soit 10 800 € T.T.C.
- TOFOLETTI : 8 050 € H.T. soit 9 660 € T.T.C.

L'entreprise CHANUT est retenue

Lot 6 : doublage-plâtrerie peinture

- FAVIER : 9 968 € H.T. soit 11 961.60 € T.T.C.
- SVPP : 9 972 € H.T. soit 11 966.40 € T.T.C.

L'entreprise FAVIER est retenue

Lot 7 : carrelage faïence

SIAUX : 4 800 € H.T. soit 5 760 € T.T.C.

Lot 8 : électricité

JEANJEAN : 8 863.73 € H.T. soit 10 636.48 € T.T.C.

DELECTRICK : 15 355.25 € H.T. soit 18 426.30€ T.T.C.

L'entreprise JEANJEAN a été retenue

Lot 9 : plomberie-sanitaires

- VAL AIR CLIM : 6 012 € H.T. soit 7 214.40 € T.T.C.
- PLOMBERIE ST QUENTINOISE : 6 013.71 € H.T. soit 7 216.45 € T.T.C.

L'entreprise VALAIR CLIM est retenue

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la décision de la Commission d'appel d'offres et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ « A BON DE COMMANDE VOIRIE »

Monsieur Christian BOUCHÉ, adjoint en charge des travaux, rappelle au Conseil Municipal qu'un avis d'appel public à la concurrence a été publié pour le marché à bon de commande pour les travaux de voirie sur le territoire communal pour la période 2021/2024 le 19 novembre 2020 sur la plateforme <https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com>.

La date de remise des offres a été fixée au 11 décembre 2020 à 12h.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 21 décembre 2020 à 11h00 pour procéder à l'ouverture des plis et le 23 décembre 2020 à 11h pour la décision d'attribution.

3 entreprises ont présenté une offre :

- RMF : 798 548.70 € H.T. soit 958 258.44 € TTC
- JEAN LEFEBVRE : 438 244.50 € H.T. soit 525 893.40 € TTC
- EIFFAGE : 621 164.26 € H.T. soit 745 398.11 € TTC

Après analyse des offres, la commission d'appel d'offres propose de retenir l'entreprise JEAN LEFEBVRE pour un montant de 438 244.50 € H.T. soit 525 893.40 € TTC.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la décision de la Commission d'appel d'offres et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

TE 38 - ENFOUISSEMENT BT/TEL - ROUTE DE MONTSOLONGRE

Monsieur Christian BOUCHÉ, adjoint délégué aux travaux, rappelle au Conseil Municipal que suite à la demande de la collectivité, le Territoire d'Énergie Isère (TE38) envisage de réaliser dès que les financements seront acquis, les travaux présentés dans les tableaux ci-joints, intitulée :

Collectivité : Commune SATOLAS ET BONCE
Affaire n° 20-002-475
Enfouissement BT/TEL – Route de Montsolongre

TE38 - TRAVAUX SUR RESEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à :	149 840 €
Le montant total des financements externes s'élève à :	- 48 957 €
Participation aux frais TE 38 (charge commune) :	5 938 €
La contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération s'élève à :	94 946 €

Afin de permettre à TE38 de lancer la réalisation des travaux, il convient de prendre acte :

- du projet présenté et du plan de financement définitif,
- de la contribution correspondante à TE38.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé, et après en avoir délibéré à l'unanimité,

1 - PREND ACTE du projet de travaux et du plan de financement de l'opération, à savoir :

Prix de revient prévisionnel :	149 840 €
Financements externes	48 957 €
Participation prévisionnelle de la commune: <i>(contribution aux investissements+ frais)</i>	100 883 €

2 - PREND ACTE de sa contribution aux investissements qui sera établie par TE38 à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel total de : **94 946 €**

Ce montant pourra être réajusté en fonction de la réalité des travaux et **tout dépassement fera l'objet d'une nouvelle délibération.**

TE38 - TRAVAUX SUR RESEAU FRANCE TELECOM

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : **51 180 €**

Le montant total des financements externes s'élève à : **10 831 €**

Participation aux frais TE 38 (charge commune) : **1 961 €**

La contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération s'élève à : **38 388 €**

Afin de permettre à TE38 de lancer la réalisation des travaux, il convient de prendre acte :

- du projet présenté et du plan de financement définitif,
- de la contribution correspondante à TE38.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé,

1 - PREND ACTE du projet de travaux et du plan de financement de l'opération, à savoir :

Prix de revient prévisionnel : **51 180 €**

Financements externes **10 831 €**

Participation prévisionnelle : 40 349 €

*(contribution aux investissements+
frais))*

2 - PREND ACTE de sa contribution aux investissements qui sera établie par TE38 à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel total de : **38 388 €**

Ce montant pourra être réajusté en fonction de la réalité des travaux et **tout dépassement fera l'objet d'une nouvelle délibération.**

SUBVENTION REGION AURA POUR PURIFICATEUR D'AIR RESTAURANT SCOLAIRE

Monsieur Damien MICHALLET informe le Conseil Municipal que la commune peut acquérir des purificateurs d'air par filtration HEPA pour améliorer la qualité de l'air dans les locaux des établissements scolaires.

Le projet doit permettre d'équiper les écoles de la Commune en purificateurs d'air afin d'améliorer la qualité de l'air dans les locaux de établissements scolaires de la Commune où les conditions de port du masque sont inexistantes ou difficiles à mettre en œuvre (demi-pensions, périscolaire).

Les bénéficiaires sont les communes de moins de 20 000 habitants de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui possèdent au moins un établissement scolaire.

Monsieur CAUGNON, conseiller municipal délégué aux bâtiments explique que deux entreprises ont été consultées et que l'entreprise AXELAIR a été retenue pour 1900.30€ HT. L'aide régionale aux Communes est calculée sur la base de **80% du montant TTC** de l'opération d'acquisition,

- Le montant TTC peut comprendre l'acquisition de(s) purificateur(s), les frais d'acheminement et d'installation ainsi que l'acquisition de 2 kits de filtres par purificateur,
- L'aide régionale est **plafonnée à 1 800 € par établissement scolaire**,
- S'agissant d'une aide à l'investissement, la subvention ne peut **pas être inférieure à 500 €**.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de solliciter une subvention auprès de la région AURA pour l'achat de purificateurs d'air.
- Décide d'accepter le devis de l'entreprise « Axelair ventilation » pour un montant de 1900.30 € H.T. soit 2 280.36 € T.T.C.
- Autorise et charge Monsieur le Maire à lancer toutes les démarches se rapportant à cette affaire.

SALLE DES ASSOCIATIONS

Madame Christine SADIN, Première adjointe et référente de la commission prospective et grand projet informe que suite à la dernière réunion un point a été fait sur les besoins en salle des associations de la commune.

La danse et la boxe utilisent le plus de créneaux horaires. Un besoin de Salles de réunion se fait sentir et l'utilisation de la salle polyvalente le week-end pose un problème entre les sports collectifs et les manifestations.

DIFFERENTS PROJETS 2021

- **SERVERIEU MONTSOLONGRE** : Monsieur le Maire montre le projet finalisé avec des espaces verts et un parking de 28 places route de Montsolongre. Aucune place de parking dans l'impasse de Serverieu n'est prévue.
- **MAISON MEDICALE**
En attente du retour des mars du projet des trois architectes retenus suite à l'appel à candidature pour un choix fin mars de l'architecte qui accompagnera la commune dans ce projet.
- **CHAPELLE DU CHAFFARD**
Monsieur Maurice ROGEMOND, conseiller municipal délégué, détaille la proposition de l'entreprise GENEVRAY pour l'aménagement extérieur de la chapelle. Un parking est prévu avant l'entrée. Le parvis sera végétalisé et une allée centrale en pierre est prévue.

BOISEMENT ROND-POINT DES MÛRIERS

Monsieur Maurice ROGEMOND, conseiller municipal délégué, détaille la proposition de l'entreprise GENEVRAY pour le boisement du rond-point des Mûriers : des arbres, une haie champêtre et une jachère fleurie sont proposés.

CHAUFFAGE ECOLE MATERNELLE

Monsieur Patrick CAUGNON, conseiller municipal délégué, explique que deux circulateurs et brûleur sur la chaudière de l'école maternelle ont été changés.

Le chauffeau du restaurant scolaire est aussi tombé en panne. Il faut créer une porte dans la chaufferie et changer le cumulus en passant d'un 1 200L à un 750L.

La toiture des WC publics doit être remplacée rapidement.

POINT TRAVAUX

Fermeture de la rue des Sources depuis lundi 1^{er} février 2021 pour une durée de trois semaines.

Démarrage des travaux sur la route de Montsolongre début février pour une durée de 2 mois

POINT URBANISME

Madame Christine SADIN, Adjointe Déléguée à l'Urbanisme présente les différentes autorisations du sol traitées sur la commune sur les mois de décembre et janvier 2020

DOCUMENTS D'URBANISME	OBJET	NOM	ADRESSE des TRAVAUX	DECISION
Permis de construire en cours d'instruction	maison individuelle	FERRAUD Patrice	Chemin de Pré Dinay	en cours
	4 logements	SAORES Julien/DAS NEVES Alexis	Chemin de Rollinière	en cours
	maison individuelle	BOURBON Jean-Christophe	Allée du soleil	en cours
	maison individuelle	GHISLENI Luciano	Chemin de Pré Dinay	en cours
	extension maison individuelle	LAFFAY Christophe	Route des Sorbières	en cours
permis de construire	réhabilitation grange	MARCELO Brigitte	Montée de la Maladière	accordé le 07/12/2020
	maison individuelle	ABADIE Stephane	Chemin de Rollinière	accordé le 07/12/2021
	maison individuelle	TYRBAN Michel	Impasse Combe Robert	accordé le 07/12/2022
	Club house tennis	MAIRIE DE SATOLAS ET BONCE	Pôle des Lurons	accordé le 11/12/2020
	maison individuelle	BOVAGNET Arnaud	Route de la Ruelle	accordé le 08/01/2021
	maison individuelle	BROVELLI Kevin	Impasse de la Tour	accordé le 08/01/2021
	maison individuelle	SCI EMA	Chemin du Rubiau	refusé
	maison individuelle	SCI 2MI	Route de Bonce	accordé le 08/01/2021
	extension maison individuelle	STEIN Mathieu	Impasse de Serverieu	accordé le 11/01/2021
	maison individuelle	SCI HESTIA	Route de l'Eperon	accordé le 11/01/2021
	pool house	CAVAILLON-PINOT Olivier	Route de l'Eperon	accordé le 18/01/2021
	extension maison individuelle	MARTINS Antonio	50 Impasse du centre	accordé le 18/01/2021
déclarations préalables	Clôture	BESSON Marinette	Chemin de Chesnes	accordée le 20/11/2020
	Création d'un mur de clôture	GENTILE François	60 Impasse des Prés	accordée le 20/11/2020
	Division 2 lots	ROUSSET Christiane	227 Chemin de Pré Dinay	accordée le 20/11/2020
	Cloture	VALERO Olivier	38 Impasse de la Garenne	accordée le 11/12/2020
	Skate park	MAIRIE DE SATOLAS ET BONCE	159 Allée du Château	accordée le 11/12/2020
	Toilettes publiques	MAIRIE DE SATOLAS ET BONCE	159 Allée du Château	accordée le 21/12/2020
	Abri de jardin	PUIG Joël	44 Chemin des Jacquets	accordée le 21/12/2020
	Piscine	PUIG Joël	44 Chemin des Jacquets	accordée le 21/12/2020
	Création d'un studio dans garage	MATHON Alain	60 Impasse de la Tour	accordée le 24/12/2020
	Piscine	MANCINI Vincent	53 Montée des Violettes	accordée le 24/12/2020
	Création d'un mur de clôture	CRISTALDI Philippe	4 Impasse de la Rocaille	accordée le 14/01/2021
	Création d'un mur de clôture	GAGLIARDONE Yann	80 Impasse de la Rocaille	accordée le 14/01/2021
	Piscine	BUSTOS Georges	159 Rue de l'Orée du Bois	accordée le 15/01/2021
	extension maison individuelle	SANCHEZ Luc	55 Impasse Marius Berliet	accordée le 19/01/2021
	garage + cloture	DURAND Georges	17 clos de l'Eperon	accordée le 19/01/2021

POINT RESSOURCES HUMAINES

Entretiens Individuels annuels : tous les entretiens sont terminés depuis fin janvier pour l'ensemble du Personnel

Mise en place du RIFSEEP au 1^{er} janvier 2021.

Arrêts de travail : deux arrêts de travail en janvier : un au pôle scolaire et un au service administratif

Protocole remplacement bus scolaire : Un employé du service technique a accepté de remplacer les accompagnatrices des bus scolaires dans le cas d'une absence exceptionnelle

Congés annuels : Tous les congés 2020 ont été posés et soldés avant le 31/01/2021

DON DU SANG ORGANISE PAR LE CCAS LE 19/02/2021

Le don du sang est organisé pour la première fois par le CCAS de la commune, il aura lieu 19 février de 15h30 à 19h à la salle polyvalente sur rendez-vous. Tous les créneaux horaires sont réservés.

QUESTIONS DIVERSES

- Validation charte de gouvernance SUEZ
Un comité de suivi a été créé afin de connaître les projets pendant et après l'exploitation du site.
- Plan communication : planifications des événements et des publications sur l'année.
- Commission environnement : action en collaboration avec le SMND pour proposer des composteurs (30€)
- Bus Villemoirieu : la commission scolaire étudie la possibilité de déplacer l'arrêt de bus des enfants le matin près de la Mairie qui se rendent à Villemoirieu pour raison de sécurité.
- Nathalie HESNARD-DOURIS informe les élus que 100 personnes de + de 75 ans ont été contactées par le CCAS pour connaître leur position sur le vaccin. 1/3 des personnes interrogées ne souhaitent pas se faire vacciner, 1/3 rencontrent des difficultés pour prendre rendez-vous, 5 seulement sont vaccinées.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE VENDREDI 26 février 2021 à 20h00

La séance est close à 0h15